

Principales publications depuis 2000, avec résumés

1. [Travaux académiques : thèse](#)
2. [Travaux académiques : HDR](#)
3. [Ouvrage](#)
4. [Direction de numéros de revues](#)
5. [Chapitres d'ouvrages](#)
6. [Participation à un manuel collectif](#)
7. [Articles dans des revues à CL](#)

1. Thèse de doctorat

Candidats-modèles, cultures et méthodes : l'épreuve de culture générale dans trois concours de sélection des élites de la fonction publique (Ecole de Guerre/Cours Supérieur d'Etat-Major, Ecole Nationale d'Administration, Ecole Nationale de la Magistrature). Analyse de discours des rapports de jurys, thèse de doctorat en sciences du langage (analyse de discours) soutenue le 22 novembre 2002 à Paris XII.

JURY :

Directrice de thèse :

Madame Simone Bonnafous, professeur de sciences de l'information et de la communication à Paris XII

Membres du jury :

Madame Irène Bellier, chargée de recherches au CNRS

Madame Josiane Boutet, professeur de sciences du langage à l'IUFM de Paris

Monsieur Dominique Maingueneau, professeur de sciences du langage à Paris XII

Monsieur Jean-François Tétu, professeur de sciences de l'information et de la communication à l'IEP de Lyon

Résumé :

Ce travail aborde les épreuves de culture générale dans trois concours de sélection des élites de la fonction publique : l'Ecole Supérieure de Guerre de l'Armée de terre (devenue Cours Supérieur d'Etat-Major en 1994), l'Ecole Nationale d'Administration et l'Ecole Nationale de la Magistrature. Les rapports produits par les jurys pendant 15 années constituent le corpus principal, à partir duquel on tente de dégager les traits d'un modèle discursif propre à chaque concours, en s'appuyant sur le concept de formation discursive, tel qu'il a été redéfini par D. Maingueneau.

On s'interroge ensuite sur les relations que l'on peut établir entre ces modèles discursifs relatifs à la dissertation de culture générale et les modèles cognitifs que constituent les procédures adoptées dans le cadre des activités professionnelles.

La méthodologie, qui découle d'une conception constructiviste du sens, repose sur la confrontation de démarches quantitatives (recours à la lexicométrie) et surtout qualitatives (reformulations, métaphores, repérage de voisinages significatifs). Elle repose également sur la mobilisation de corpus complémentaires : il s'agit par exemple des sujets des épreuves écrites, des meilleures copies, et de divers documents institutionnels.

Au terme de cette étude, il apparaît que les trois concours renvoient à des modèles très hétérogènes, définis non seulement par des conceptions (et des sources) différentes du savoir, mais aussi par le rapport particulier que chacun d'entre eux entretient à l'hétérogénéité discursive et au dialogisme.

Enfin l'ensemble des traits ainsi dégagés confirme l'existence d'une mémoire discursive plus particulièrement ancrée dans la période de création de chaque concours.

2. Habilitation à diriger des recherches

Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, intitulé : ***Fondements et formes de l'autorité en discours***, présenté et soutenu le 2 décembre 2013 à l'Université Paris-Sorbonne (CELSA).

1. « Ouvrage original » [inédit de l'HDR] : ***Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution ;***
2. « Mémoire de synthèse de l'activité scientifique » : ***De la légitimité du locuteur aux discours d'autorité.***

Jury composé de :

- Ruth Amossy (rapporteuse externe), professeure émérite à l'Université de Tel Aviv, titulaire de la Chaire Glasberg de Culture française,
- Daniel Jacobi (rapporteur externe), professeur émérite en sciences de l'information et de la communication à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse,
- Yves Jeanneret (garant de l'HDR), professeur en sciences de l'information et de la communication au CELSA - Université Paris Sorbonne,
- Jean-Baptiste Legavre, professeur de sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris II Panthéon-Assas,
- Dominique Maingueneau (rapporteur interne), professeur en sciences du langage à l'Université Paris Sorbonne.

Résumé de l'inédit (« Discours d'autorité, discours autorisés ; faire référence et dire l'institution »)

La notion d'« autorité » occupe dans le champ de l'analyse du discours une position qui m'a semblé paradoxale en ce que, régulièrement mobilisée dans les travaux qui portent sur les discours institutionnels ou politiques, elle n'a pas fait l'objet à ce jour d'un travail synthétique et que, tour à tour mise en relation avec l'*auctoritas* antique, ou plus souvent avec l'argumentation dite « par autorité », elle apparaît sous des éclairages parcellaires.

Un bref préambule permet de situer l'approche choisie, centrée tout au long de l'ouvrage sur les discours « institutionnels », au sens le plus étroit des discours produits dans les institutions publiques, mais dont les développements élargissent progressivement l'acception à celle de « groupement social légitimé », proposée par Mary Douglas ; cette définition permet en effet d'intégrer des réflexions sur des discours institutionnels au sens large : sans être toujours portés par des institutions juridiquement constituées, des discours comme le discours académique ou scientifique, ou comme les discours d'experts, participent de manière décisive à la réflexion.

Les investigations qui ouvrent l'ouvrage illustrent la démarche interdisciplinaire adoptée dans l'ensemble du travail (et présentée de manière plus détaillée dans la 2^e partie du mémoire de synthèse) : c'est en s'appuyant sur les travaux de linguistes, mais aussi de sociologues et de philosophes que l'on peut proposer les premiers éléments d'une définition de l'autorité, et mettre en évidence l'originalité et l'intérêt de la notion par contraste avec celles, plus générales, de légitimité ou de crédibilité.

Cette première approche se prolonge par une interrogation sur la distinction entre une autorité « personnelle », qui serait davantage illustrée dans la sphère politique et articulée aux pouvoirs de la rhétorique, et une autorité « institutionnelle » qui reposerait davantage sur la fonction exercée et l'effacement relatif de l'instance énonciative. Cette opposition introduit des notions centrales, comme celle de l'ethos de locuteurs « dissimulés » (Ruth Amossy), et dessine un axe de réflexion qui parcourt plusieurs chapitres ultérieurs. Cependant, pour pertinente qu'elle soit, elle nous a semblé devoir être nuancée, tant l'autorité politique, fût-elle celle du tribun, se soutient des valeurs et des normes instituées, et tant l'autorité institutionnelle peut tirer sa force d'incarnations et de figures particulières.

Sans constituer en aucune manière une démarche historique, le travail présenté peut à cet égard s'appuyer sur les réflexions de chercheurs qui ont mis en lumière, à diverses époques, des altérations ou des transformations des régimes de l'autorité. C'est le cas de ceux, évoqués au chapitre suivant, qui s'intéressent à la construction de la forme particulière d'auctorialité qui émerge à la fin du Moyen-Age et au début de la Renaissance, et qui donnera naissance à l'auteur moderne. A partir de ce point peut se développer une interrogation sur les pratiques de la référence, comprenant les formes de l'argumentation par autorité, mais aussi le jeu de la sur- et de la sous-énonciation (Alain Rabatel), aussi bien que la place d'un « hyperénonciateur » (Dominique Maingueneau) ou le statut d'énoncés détachés.

La relation entre l'auctorialité et la référence à des autorités invite ensuite à se pencher plus particulièrement sur le discours scientifique, qui a fait l'objet de nombreux travaux et qui permet d'approfondir la réflexion sur la dialectique entre signature et effacement énonciatif (Béatrice Fraenkel, David Pontille), entre affirmation d'un point de vue d'auteur et effet d'objectivité d'une écriture réputée « neutre » (Francis Grossmann). La maîtrise d'une phraséologie tout autant que l'intériorisation des normes disciplinaires participent à la consolidation d'une légitimité qui se trouve placée au cœur de ce que nous avons proposé d'appeler les « querelles d'autorité » et dans lesquelles il est question de savoir qui a « voix au chapitre » : à travers cette notion se rejoignent, de manière inattendue, des « querelles » aussi variées que celles qui portent sur l'édition et la publication scientifiques, et celles qui ont accompagné l'émergence de l'espace public aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Les développements précédents auront déjà suggéré le caractère illusoire à cet égard d'une approche exclusivement sociologique et la puissance propre des discours d'autorité se saurait advenir au langage « du dehors » comme le prétendait Pierre Bourdieu. La critique de son point de vue fournira le point de départ d'une approche de la notion de performativité et des liens qu'elle entretient avec l'efficace prêtée aux discours d'autorité. Ce chapitre fournit également l'occasion de revisiter, à la suite de Philippe Schepens, des notions comme celles d'idéologie ou de système de places qui ont occupé, dans l'histoire de l'AD la place de concepts fondateurs. Il permet d'ouvrir sur un questionnement relatif aux relations entre discours et pouvoir sur lequel la philosophie politique a pu également fournir des développements dont un travail sur l'autorité discursive perdrait beaucoup à faire l'économie.

Dans les sociétés contemporaines, cette interrogation s'est d'ailleurs déplacée, depuis les fonctions les plus visibles de l'exercice du pouvoir vers celles, plus discrètes, de l'expertise, et des discours les plus ouvertement politiques vers le maniement des « instruments de l'action publique » (Lascoumes et Le Galès). Les transformations et les déplacements de l'autorité des experts apportent la double perspective d'une approche sociologique (la contestation de l'autorité « technique » réputée dogmatique) et d'une perspective discursive (les arguments cédant le pas aux « instruments », ou l'avis motivé de l'expert à l'apparente neutralité des normes).

C'est à partir de ce point que peut être engagé le dernier mouvement de ce travail, qui s'efforce de rassembler, sous la désignation générale de « neutralisation discursive », un ensemble de propriétés des discours d'autorité produits par les institutions. On y comprendra, bien au-delà des formes de l'effacement énonciatif ou des mécanismes de la concession, bien d'autres traits comprenant notamment la préférence accordée à l'explication, ou encore le recours au récit, envisagé dans sa dimension « consolatoire ».

La conclusion du travail s'attache à dégager les pistes d'une distinction entre ces discours d'autorité, fussent-ils envisagés dans une perspective critique, et les discours autoritaires ou plus encore totalitaires, avec lesquels ils nous semblent trop souvent mis hâtivement en parallèle.

3. Ouvrage

— Claire Oger, *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*, Presses de Sciences Po, 2008.

4° de couverture :

Quels sont les traits communs au langage des énarques ou bien les caractéristiques du style militaire ? À quels modèles se réfère le discours des magistrats ? L'analyse des « manières de dire », signe de reconnaissance des élites, font l'objet de cet ouvrage.

A ce titre, les plus prestigieux concours de sélection de la fonction publique (École nationale d'administration, École de la magistrature, École supérieure de guerre de l'armée de terre rebaptisée Cours supérieur d'état-major), et plus particulièrement les épreuves écrites et orales de culture générale, sont un lieu d'observation privilégié de ces modèles discursifs.

Étroitement contraintes par les procédures de prise de décision professionnelle, les conceptions de la culture, de l'argumentation et de l'expression, qui apparaissent dans le discours des jurys de concours, les meilleures copies et les sujets des épreuves, dessinent en définitive des modèles différents de l'action au service de l'État : administrative, judiciaire et militaire.

Au delà, l'ouvrage de Claire Oger pose deux questions fondamentales : celle d'une méritocratie républicaine davantage fondées sur un façonnage social antérieur que des savoirs acquis ; et celle de la possibilité d'une réforme de ces grandes écoles si fortement ancrées dans les projets de leurs fondateurs.

CR et recensions de l'ouvrage :

- site Liens-socio (Igor Martinache) :

http://www.liens-socio.org/article.php?id_article=5456

- revue *Projet*, janvier 2009 (Henri Laurent).

<http://www.cairn.info/revue-projet-2009-1.htm> (fichier « Lectures »)

- revue *Esprit* (Olivier Mongin) :

http://www.esprit.presse.fr/esprit/critics.php?code=301&review=2008_12

- *Le Monde diplomatique* (Alain Garrigou) :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/05/GARRIGOU/17104>

- *Revue française d'administration publique* (Luc Rouban) :

<http://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2009-1-page-197.htm>

- *Revue Mots. Les langages du politique*, n°91, novembre 2009, p. 129-134 (Alice Krieg-Planque)

<http://mots.revues.org/index19303.html>

- *Pour mémoire*, Revue du comité d'histoire du ministère de l'Écologie de l'Énergie, du développement durable et de la Mer (Maxime Jebali) :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pour_memoire_7.pdf

- *Revue Sociologie du travail* (n°52/2, 2010) (Emilie Biland)

<http://www.sciencedirect.com/science/journal/00380296/52/2>

- *Revue Transéo*, (Aurélipe Peyrin),

<http://www.transeo-review.eu/Le-faconnage-des-elites-de-la.html?lang=fr>

- revue *Questions de communication* (n°17, 2010), (Jean-François Tétu),

<http://www.ques2com.fr/pdf/17-139.pdf>

4. Co-direction de numéros de revues scientifiques

— **numéro 94 de la revue *Langage et société*, paru en 2000 :**

Co-direction du dossier « Discours militaires sur les médias » (en collaboration avec Caroline Ollivier-Yaniv et Marie-Anne Paveau).

— **numéro 94 de la revue *Mots. Les langages du politique*, paru en 2010 :**

Co-direction du numéro spécial « Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010) », *Mots. Les langages du politique*, n°94, novembre 2010, en collaboration avec Paul Bacot, Marlène Coulomb-Gully, Jean-Paul Honoré, Christian Le Bart, et Christian Plantin.

— **numéro 107 de la revue *Mots. Les langages du politique*, paru en mars 2015**

Co-direction du dossier : « Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ? », en collaboration avec Michèle Monte (professeure de sciences du langage).

*Pour les institutions comme pour les « experts », faire autorité, c'est produire un discours marqué du sceau de la crédibilité ou même de la véracité, lesté du poids de la compétence ou de la connaissance, émis pour rencontrer « spontanément » la reconnaissance et recueillir « naturellement » l'assentiment. Contre Pierre Bourdieu (*Ce que parler veut dire*, 1982), qui affirmait que « l'autorité vient au langage du dehors », ce dossier de *Mots. Les langages du politique* invite à explorer la dimension langagière qui alimente cet effet d'évidence. Nous faisons ici l'hypothèse que dans toute institution – au sens large de « groupement social légitimé » (Mary Douglas, *Comment pensent les institutions*, 1999) – coexistent des discours qui entretiennent des rapports différents à l'altérité et à la conflictualité : échanges réputés symétriques obéissant à un « modèle conversationnel », échanges ouvertement conflictuels des débats, polémiques et controverses, mais aussi discours apparemment consensuels et homogènes, qui tendent à imposer des normes de pensée et d'action, naturalisées au nom d'une tradition, d'une expertise, de garants incontestables... C'est ce dernier type d'organisation discursive qui est interrogé dans ce dossier, tant dans les institutions publiques que dans les sphères médiatique ou religieuse.*

— **numéro 114 de la revue *Mots. Les langages du politique*, paru en juillet 2017**

Co-direction du dossier « Le rapport entre description et recommandation », en collaboration avec Emilie Née et Frédérique Sitri (MCF et MCF HDR en sciences du langage).

*Dans les institutions et les organisations (appareils gouvernementaux, organisations internationales, entreprises, services sociaux...), la production de rapports est devenue une pratique professionnelle répandue, et elle est réputée fournir un outil privilégié d'aide à la décision. Indissociablement descriptif et évaluatif, l'état des lieux qui y est proposé peut être mis au service de préconisations formulées de manière plus ou moins explicite. Ce type de document se caractérise par diverses formes d'hétérogénéité (énonciative, textuelle, sémiotique), qui sont à la fois liées à ses conditions de production et à l'intrication de ses différentes visées. Ce dossier de la revue *Mots. Les langages du politique* se propose d'interroger les inscriptions en discours de cette double visée descriptive et prescriptive, et repose sur l'hypothèse que ces caractérisations pragmatiques définissent un genre ou un « macro-genre », par-delà les formes d'organisation textuelle qu'il peut recouvrir. Il envisage également l'usage qui peut en être fait comme outil de communication, de promotion, voire de positionnement stratégique, ou encore ses effets sur la prise de décision dans les institutions et les organisations.*

5. Chapitres, contributions à des ouvrages scientifiques

— « Analyse de discours et sciences de l'information et de la communication ; au-delà des corpus et des méthodes », in BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. « Les chemins du discours », 2007, p. 23-38.

— « Analyse du discours et sociologie compréhensive. Retour critique sur une pratique de recherche transdisciplinaire », in BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, coll. « Les chemins du discours », 2007, p. 39-55 (en collaboration avec Caroline Ollivier-Yaniv).

— « Du “parler cru” à l’insulte : niveaux de violence dans le discours sexiste en politique », in MOÏSE Claudine, AUGER Nathalie, FRACCHIOLLA Béatrice et SCHULTZ-ROMAIN Christina (dir.), *La violence verbale. Espaces politiques et médiatiques*, vol. 1, L'Harmattan, collection espaces discursifs, 2008, p. 47-61.

— « Argument du *genre*, *ethos* féminin et injure sexiste en politique. Analyse d’une configuration argumentative », in Alexandre Duchêne et Claudine Moïse (dir.), *Langage, genre et sexualité*, Editions Nota Bene, Collection « Langue et pratiques discursives », 2011, chapitre 1.5, p. 91-113.

— « Des industries créatives aux politiques éducatives : la créativité en contexte », in Philippe BOUQUILLION (dir.), *Creative economy, creative industries : des notions à traduire*, Presses universitaires de Vincennes, 2012, p. 171-187 (en collaboration avec Xavier Levoïn).

— « Les institutions culturelles publiques à l’épreuve de la gouvernance : communication et reconfiguration du politique », in Philippe ALDRIN, Nicolas HUBE, Caroline OLLIVIER-YANIV et Jean-Michel UTARD (dir.), *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique*, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 147-160 (en collaboration avec Sarah Labelle).

— Notice « Élite(s) », *Publictionnaire : dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, CREM, Université de Lorraine, mis en ligne le 07 novembre 2016. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/elites/>.

— Notice « Éléments de langage », *Publictionnaire : dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, CREM, Université de Lorraine, mis en ligne le 02 avril 2017. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/elements-de-langage/> (en collaboration avec Alice Krieg-Planque)

— Claire Oger, « Vers de nouvelles élites administratives ? La nomination de “l’administrateur général des données” dans la presse française (2014-2015) », in Adeline WRONA et Emeline SEIGNOBOS (dir.), *La Fabrique de l’autorité. Figures de décideurs en régime médiatique*, Paris, Les Petits matins, 2017, p. 181-197.

— Notice « Slogan », *Publictionnaire : dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, CREM, Université de Lorraine, mis en ligne le 20 février 2018. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/slogan/> (en collaboration avec Alice Krieg-Planque)

6. Participation à un manuel collectif

— SEURRAT DE LA BOULAYE, Aude, Pierre Moeglin, Julia Bonaccorsi, Perrine Boutin, Étienne Candel, Pauline Escande-Gauquié, Pascal Froissart, Sarah Labelle, et Claire Oger, *Ecrire un*

mémoire en sciences de l'information et de la communication récits de cas, démarches et méthodes, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2014.

7. Articles dans des revues à comité de lecture

— « Le foulard entre tchador et mantille : enquête de voisinage dans le tissu journalistique », *Langage et société*, n°90, décembre 1999, p. 29-56.

Résumé :

La construction de l'événement dans la presse quotidienne procède d'une mise en scène argumentative dont on étudiera quelques aspects qui relèvent, sous des formes diverses, d'une problématique de l'amalgame. Le retour de « l'affaire du foulard » sur la scène médiatique en janvier 99 servira de support à cette approche, permettant d'envisager tour à tour, en partant de l'amalgame lexical entre foulard et tchador, deux autres niveaux d'analyse : celui de l'énonciation et celui de la mise en page, qui révèlent parfois d'étonnants voisinages. Cette démarche conduit à s'interroger sur la manière dont un environnement rédactionnel participe au processus de construction du sens par le lecteur d'un texte journalistique.

Mots-clés : tchador, construction de l'événement, amalgame, mise en page, argumentation, implicite, préconstruits.

— « De l'esprit de corps au corps du texte : cohésion militaire et dissolution journalistique », *Langage et société*, n°94, décembre 2000, p. 9-43.

Résumé :

Les relations entre militaires et journalistes laissent apparaître de nombreux signes d'une « interincompréhension » réciproque qu'il nous semble possible d'éclairer – du point de vue du discours militaire – à partir d'une problématique de la cohésion. Valeur emblématique de l'institution, cette notion commande aussi l'organisation du discours militaire : la structure de l'argumentation s'organise sur des modèles restrictifs et se resserre autour de la défense d'une thèse ; récusant les formes marquées d'hétérogénéité et de dialogisme, elle privilégie les enchaînements calqués sur les liens étroits qui gouvernent, dans un texte, la succession des phrases, la pas à pas de la cohésion du texte.

Et c'est précisément la cohésion, sous toutes ses formes, qui est menacée par l'activité journalistique : celle-ci est représentée comme une pratique individualiste, mais aussi plus largement comme une écriture de la lacune et de la fracture, qui entraîne dans son sillage le spectre de la dissolution des liens.

Mots-clés : cohésion, argumentation, explication, métaphore organique, ethos, méthode, formations discursives.

— « " Crétins internationaux ", " rancis de la guerre froide " et autres suicidés ; retour sur un corpus polémique », *Communication*, vol. 22 (2), Université Laval, Québec, 2003, p. 11-43.

Résumé :

Cet article propose une lecture de l'émergence de la violence verbale – sous la forme de l'invective – à l'occasion du déploiement de polémiques entre intellectuels dans la presse écrite. On tentera dans un premier temps de dégager les inflexions du chemin qui mène graduellement et presque insensiblement de l'argument à l'injure, puis on montrera comment cette transformation se soutient d'un dispositif de mise en scène de l'adversaire dans le discours. Enfin, à la lumière de ce double parcours dans le corpus, on tentera de proposer quelques hypothèses et de les situer par rapport aux concepts développés par d'autres chercheurs.

Mots-clés : argumentation, polémique, injure, amalgame, images du corps

— « Communication et contrôle de la parole : de la clôture à la mise en scène de l'institution militaire », *Quaderni*, n°52, automne 2003, p. 77-92.

Résumé :

Le modèle d'une communication « transparente », qui régit le discours public de l'institution militaire, est interrogé ici à partir d'une approche qui conjugue l'analyse d'un corpus de textes institutionnels prescriptifs et celle d'un corpus d'entretiens recueillis auprès des principaux responsables de la DICO. Mettant en évidence les formes de clôture et de circularité du discours institutionnel, ainsi que les modalités du contrôle qui reste inséparable de l'injonction de parler, cet article s'interroge sur la manière dont le modèle de la transparence, tout en rompant avec les pratiques de rétention de l'information, peut être interprété comme une mise en scène de l'institution par elle-même : orchestration des voix, distribution de la parole, lissage du discours en sont les moyens les plus manifestes.

Mots-clés : *transparence, secret, clôture, anthropologie des discours institutionnels, mise en scène*

— « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots, les langages du politique*, n°71, mars 2003, p. 125-145 (en collaboration avec Caroline Ollivier-Yaniv).

Résumé :

L'objet de cet article est de mettre en évidence l'intérêt qu'il y a à rapprocher analyse du discours institutionnel et « sociologie compréhensive » sans subordonner l'une à l'autre. S'appuyant sur un travail commun concernant les relations entre l'institution militaire et les médias, il en propose une approche réflexive, tentant de cerner parmi les concepts fondateurs des deux disciplines ceux qui permettent d'élaborer une réflexion sur la construction du sens et d'ouvrir sur une « anthropologie des discours institutionnels ».

Mots-clés : *institution, formation discursive, ethnolinguistique de l'écrit, constructivisme.*

— « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », *Langage et société*, n° 114, décembre 2005, pp. 113-128.

Résumé :

Cet article interroge les pratiques de l'analyse de discours à partir d'un paradoxe : approchant les institutions à travers les discours qu'elles produisent, attachée à éclairer les conditions de leur énonciation, elle peine souvent à atteindre les pratiques qui fondent l'organisation des hommes. L'histoire de notions comme celles de formation discursive et de communauté discursive, mais aussi la faveur des études centrées sur des « genres » illustrent l'effort des chercheurs pour tenter de saisir les fonctionnements institutionnels. Pourtant la mise en œuvre de telles notions peut compromettre voire interdire l'approche compréhensive d'une culture institutionnelle si une double reformulation, conceptuelle et méthodologique, n'est pas engagée. La première s'interroge sur les formes d'escamotage des pratiques institutionnelles qui ont pu accompagner l'inscription ou la définition des notions en analyse de discours, la seconde s'attache à la construction des corpus, ouvrant sur un questionnement des frontières de l'analyse de discours.

mots-clés : *formation discursive, communauté discursive, idéologie, épistémè, institution, corpus*

— « Conjuré le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots, les langages du politique*, n°81, juillet 2006 (en collaboration avec Caroline Ollivier-Yaniv), p. 63-77.

Résumé : *Cet article propose de comprendre le discours et la communication des institutions publiques en croisant les deux approches que sont l'analyse du discours et la sociologie compréhensive, ceci afin de définir une « anthropologie du discours institutionnel ».*

Considérant la communication institutionnelle d'un certain nombre de ministères français (dont la Défense), cet article étaye l'hypothèse selon laquelle la fabrication du discours institutionnel relève d'un processus de cadrage réalisé par et dans des énoncés métadiscursifs, ceci afin d'opérer un « lissage » dont l'objectif est de gommer l'hétérogénéité et la dimension politique dans la communication institutionnelle, dans le discours des membres de l'institution ainsi que de neutraliser les éventuels contre-discours.

— « Dialectique de la parole et du silence : émergence et fonction de l'injure sexiste en politique », *Communication*, vol. 25 (1), Université Laval, Québec, 2006, p. 11-45.

Résumé : *Cet article examine les conditions d'émergence de l'injure sexiste en politique telles qu'elles sont décrites par les femmes politiques elles-mêmes, dans un corpus constitué d'ouvrages où elles prennent la parole. Il s'intéresse plus particulièrement à la manière dont s'organise, à travers cette émergence de la violence verbale, une dialectique de la parole et du silence : qu'on tente de leur imposer ou qu'on leur oppose le silence, qu'on les représente dans des scènes muettes, il s'agit bien selon les intéressées de leur dénier toute prétention à la parole politique légitime. [Dans des interactions politiques dominées par un ethos qu'elles décrivent comme un ethos guerrier, et gouvernées par une sociabilité masculine à laquelle elles se sentent étrangères, la parole féminine se dessine comme une place absente.] C'est dans ce contexte que la répétition de l'injure subie prend tout son sens.*

— « L'évaluation des campagnes dans le discours journalistique : compétence attribuée et genre des candidat-e-s », *Mots. Les langages du politique*, n°90, juin 2009, p. 29-44.

Résumé : *Cet article s'intéresse aux formes explicites d'évaluation, par les journalistes, de la capacité des candidat-e-s à mener campagne, aux « erreurs » ou aux « fautes » qui leur sont imputées. L'examen du discours produit par trois quotidiens pendant la campagne officielle de l'élection présidentielle de 2007 fait apparaître une différenciation genrée dont les formes sont plus explicites dans la presse de référence que la presse populaire. L'analyse tend surtout à mettre en évidence les différents procédés, directs et indirects, du jugement d'évaluation, et suggère un déplacement du jugement explicite vers la qualification de l'ethos.*

Mots-clés : *règles du jeu politique, compétence, ethos, genre en politique, discours évaluatif.*

— « Recueil de la parole et inscription dans l'espace : l'expérimentation d'entretiens "topographiques" », *Questions de communication*, n°16, 2009, p. 229-248.

Résumé — *Cet article propose une approche réflexive d'entretiens qualifiés de « topographiques », expérimentés à l'occasion d'une enquête portant sur la formation des Saint-Cyriennes, et centrés autour d'une requête initiale : conduire les deux enquêteurs sur des lieux marquants de leur scolarité et commenter ce choix. L'analyse des propos recueillis fait apparaître leur organisation en un récit de socialisation, depuis l'appartenance initiale au groupe indistinct et rejeté des filles, jusqu'à l'intégration de chacune au sein de la promotion et au-delà, de la « communauté saint-cyrienne ». Apparenté au « récit de soi » et sous-tendu par les normes de l'institution, ce récit fait ressortir le lien qui unit l'appartenance à la mémoire des lieux et des interactions qui s'y sont déroulées.*

Mots-clés : institution, socialisation, entretiens, méthodologie, discours narratif, récit de soi.

— « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche », *Mots. Les langages du politique*, n°94, novembre 2010, p. 5-9 (présentation du numéro spécial « Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010) », par Paul Bacot, en collaboration avec Marlène Coulomb-Gully, Jean-Paul Honoré, Christian Le Bart, Claire Oger et Christian Plantin.

— « Discours institutionnels : perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique*, n°94 (« Trente ans d'étude des langages du politique »), novembre 2010, p. 91-96 (en collaboration avec Alice Krieg-Planque).

Résumé : *Au sein des sciences de l'information et de la communication, l'analyse du discours est souvent convoquée pour contribuer à l'étude des productions médiatiques. Pourtant, dans cette démarche, elle se trouve constamment confrontée à des objets discursifs qui ne peuvent être compris qu'en s'affranchissant des spécificités du contexte médiatique. En effet, on ne peut manquer de relever la place qu'occupent, dans le débat public, différentes formes de stabilisation des énoncés et différents modes d'effacement de la conflictualité. Pour analyser ces phénomènes, il est particulièrement éclairant de les rapporter aux dynamiques de production et de transformation des discours institutionnels.*

— « La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques », in ROSIER Laurence (dir.), « Violence verbale et argumentation » (dossier), *Argumentation et analyse du discours*, n°8, <http://aad.revues.org/1240>, printemps 2012).

Résumé :

Cet article s'interroge sur les conditions de légitimation de la violence verbale et sur la description des arènes où elle est pratiquée comme une forme licite de l'adresse à autrui. Il s'appuie sur des recherches menées antérieurement, et qui ressortissent à deux types de corpus : les polémiques médiatisées d'une part, et d'autre part les ouvrages de femmes politiques qui dénoncent le recours à l'injure comme forme de la violence sexiste en politique. On rappelle la manière dont ces discours s'appuient sur des définitions antagonistes de l'ethos légitime dans le débat public : d'un côté le recours assumé à la conflictualité comme « règle du jeu politique », de l'autre la condamnation de l'injure comme forme de violence symbolique. On propose ici des rapprochements avec des recherches menées dans plusieurs disciplines, et qui permettent d'éclairer les contextes dans lesquelles le recours à l'injure peut devenir licite, voire légitime. On insiste plus particulièrement sur un certain nombre de travaux portant sur les modèles qui sous-tendent la prise de parole dans le débat public – et sur la place que peuvent y occuper la conflictualité et la violence verbale.

— « Les épreuves de culture générale du concours de l'ENA, entre discours légitime et mémoire des institutions », in Françoise DREYFUS et Jean-Michel EYMERI-DOUZANS (dir.), « Les concours administratifs en questions » (dossier), *Revue française d'administration publique*, n°142, 2012, p. 383-397.

Résumé :

Cet article analyse le discours produit, au sujet des épreuves de culture générale, dans les rapports annuels des jurys de l'ENA au cours des années 2000. En dépit de quelques infléchissements, il apparaît marqué par une forte continuité avec les deux décennies qui précèdent et, au-delà, avec le projet des fondateurs de l'École. Ce travail suggère que ces épreuves constituent le lieu privilégié où s'entretiennent et se renforcent les traits d'une

culture commune : celle-ci pourrait constituer un pivot de stabilité au regard des réformes et des transformations qui affectent par ailleurs l'action publique.

Mots clés

Discours, jurys, culture, ethos, fonction publique

— « Concours de créativité dans l'enseignement : approche critique des politiques publiques d'innovation », *Communication et langages*, 2012, n°173, p. 113-128 (en collaboration avec Xavier Levoïn).

Résumé : *Cet article s'interroge sur les concours de créativité mis en place dans le cadre de l'enseignement général. L'analyse du discours associé à ces dispositifs met en évidence leur articulation avec des politiques publiques centrées sur la « diffusion des bonnes pratiques », notamment à travers la place centrale qu'y occupent les témoignages et les documents relatifs au partage de l'expérience pédagogique. La mobilisation des acteurs sociaux repose dans ce contexte sur des conceptions implicites que la fin de l'article s'efforce de mettre en évidence.*

Mots-clés : *Créativité, innovation, discours institutionnels, politiques publiques, bonnes pratiques, diffusionnisme.*

— « Formes et périmètres de l'interdisciplinarité: l'exemple de l'analyse des discours institutionnels », *Cahiers de recherche sociologique*, UQAM, Montréal, n°54, hiver 2013, p. 17-37.

<http://www.erudit.org/revue/crs/2013/v/n54/index.html>

Résumé : *Cet article aborde dans une perspective réflexive des recherches qui portent sur les discours institutionnels, ainsi qu'un travail en cours sur la notion de « discours d'autorité ». Il envisage la question de l'interdisciplinarité en se plaçant du double point de vue des « tendances françaises en analyse du discours » et des sciences de l'information et de la communication. On rappellera tout d'abord que l'analyse du discours (AD) peut être envisagée – à défaut de « discipline » institutionnalisée – comme un champ de recherches traversé à plusieurs égards par la question de l'interdisciplinarité. La réflexion s'organisera ensuite selon trois axes, présentant trois configurations interdisciplinaires distinctes, dont les enjeux diffèrent au regard des élaborations théoriques et méthodologiques. La première articulation disciplinaire concerne la réflexion sur le « contexte » de l'énonciation, la deuxième le dialogue entretenu entre les « disciplines du discours », la troisième un « retour » à des disciplines « instauratrices » de l'AD.*

Mots clés : *Discours institutionnels, Interdisciplinarité, Sociologie, Discipline*

— Claire OGER et Michèle MONTE, « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, 2015, n°107, p. 5-18.

Résumé : *Qui mobilise la notion d'autorité et étudie sa construction en discours se trouve bien vite sommé de situer sa démarche au regard des positions, aussi célèbres que discutées, de Pierre Bourdieu. Ce dossier, qui s'interroge plus particulièrement sur l'autorité des locuteurs institutionnels, n'a nullement pour objet de récuser l'existence ni l'efficacité des « rites d'institution » dont l'opérativité sociale et symbolique a si bien été mise en évidence, par P. Bourdieu lui-même, dans *La noblesse d'État* notamment (Bourdieu, 1989, p. 121). Il paraît pourtant bien difficile de suivre le sociologue sur la voie d'une affirmation aussi radicale que celle qui est rappelée ci-dessus.*

— [Entretien] Ruth AMOSSY et Claire OGER, « La polémique est un mode de gestion socio-discursif du conflit dans les sociétés démocratiques » : entretien avec Ruth Amosy, professeur émérite à l'Université de Tel Aviv, 30 avril 2014. Réalisé et transcrit par Claire Oger, *Mots. Les langages du politique*, n°108, 2015, p. 155-165.

— [Entretien] Marc ANGENOT et Claire OGER, « Observer et décrire comment s'échangent les raisons, c'est la première tâche de l'analyste du discours » : **entretien avec Marc Angenot**, professeur émérite à l'Université MacGill (Montréal), 21 juillet 2014. Réalisé et transcrit par Claire Oger, *Mots. Les langages du politique*, n°110, 2016, p. 173-186.

— Emilie Née, Claire Oger, Frédérique Sitri, « Le rapport : opérativité d'un genre hétérogène », *Mots. Les langages du politique*, n° 114, 2017, p. 9-24.

Résumé : Cet article introductif examine l'hypothèse qu'au-delà de la diversité de ses formes et de ses contextes de production, le rapport peut être envisagé comme un macro-genre, caractérisé principalement par une double visée pragmatique, d'information et de prescription. Les formes d'hétérogénéité linguistique, discursive, sémiotique observées dans les corpus étudiés dans ce dossier apparaissent liées aux sphères d'activité spécifiques dont émanent les textes et contribuent à éclairer la performativité qui s'attache à ce genre, et dont les particularités sont évoquées en fin d'article.